

LES COOP PLÉBISCITENT LA HVE

Les caves coopératives pressent le pas de la certification haute valeur environnementale. Pour l'instant, c'est à Bordeaux et dans le Sud-Ouest qu'elles sont le plus nombreuses à s'engager.

Chacun son tour. Après les vignerons indépendants de France (VIF), les caves coopératives rattachent le wagon de la certification haute valeur environnementale (HVE) portée par le ministère de l'Agriculture. Et elles avancent à vive allure. Une bonne partie d'entre elles respecte en effet le cahier des charges Agriconfiance, réservé au secteur coopératif, et qui bénéficie de l'équivalence de niveau 2 du dispositif HVE. Dans ce contexte, l'accès au niveau 3, l'échelon le plus élevé, est relativement aisé. C'est cependant à Bordeaux et dans le Sud-Ouest que le mouvement s'avère le plus avancé. « Notre entreprise a été parmi les premières à s'engager de manière collective », se félicite d'ailleurs Philippe Hébrard, le directeur des Caves de Rauzan (33), actrice majeure de la commercialisation de Bordeaux et Bordeaux supérieur sur le marché du vin en vrac. En 2017, 860 hectares ont été labellisés, soit 15 % du vignoble. L'année suivante, cette proportion a atteint le quart de la surface représentant un volume de 45 000 hl. « Nous visons 35 % cette année, et 50 % en 2020 », avance Philippe Hébrard. « Certaines enseignes se sont positionnées sur nos vins en vrac l'an passé, enchaîne-t-il. D'autres nous ont questionnés sur des domaines afin de les faire

**BUZET
PASSE À LA
VITESSE
SUPÉRIEURE**

éventuellement figurer dans la sélection de leurs foires aux vins d'automne. »

LANCEMENTS EN VUE

Les Vignerons de Buzet ont, quant à eux, lancé une première référence en GMS en 2017 : le château Tauzia un buzet rouge à 5,50 €. L'entreprise passe aujourd'hui à la vitesse supérieure. « Depuis fin 2018, le quart de notre vignoble est certifié, annonce Sébastien Bourguignon, directeur marketing. Ce qui va nous permettre d'opérer de nouveaux développements de produits au cours de cette année. » Producta Vignobles est également dans les starting-blocks. « Notre cuvée de Bordeaux rouge sans sulfites ajoutés Hona, qui a été déployée début 2019, va bientôt se prévaloir de la mention HVE », indique Benoît Berger, directeur général. Le groupe qui a d'ores et déjà procédé à la certification de 600 hectares sur 20 000 au total veut monter en puissance au cours des deux prochaines années. Ce qui va inévitablement déboucher sur des lancements à court et moyen terme. Ils concerneront des gammes existantes ainsi que des produits d'innovation à l'instar d'Hona. Toujours en Gironde, Terre de Vignerons vise haut : 60 % de la vendange du millésime 2019 devrait posséder le label gouvernemental. « Nous avons hésité entre plusieurs

certifications environnementales, confie Chloé Maixandreaux, chef de produit. Mais, HVE a clairement émergé dans le paysage. » À brève échéance, des marques stratégiques du groupe devraient s'en prévaloir.

LE CELLIER DES DAUPHINS EN LICE

À l'extérieur du Bordelais, les initiatives commencent à fleurir. Le groupe Loire Propriétés compte un domaine certifié par appellation du Val de Loire. En Alsace, la cave de Bestheim (68) se montre particulièrement ambitieuse. Elle affiche, en effet, la volonté de certifier la totalité des 450 exploitations adhérentes à la structure, soit 1 350 hectares de vignoble. « Nous procédons par étape, souligne Sabrina Marino, responsable communication. Nous avons commencé par une quinzaine d'exploitations qui sont d'ores et déjà aux normes ou



La cave de Bestheim en Alsace va convertir la totalité de son vignoble de 1 350 hectares à la HVE d'ici 2021. Parmi les actions prévues figure le recours à des pratiques favorisant la biodiversité.

en passe de l'être. Une centaine supplémentaire franchira le cap dès les vendanges 2019. Puis, ce sera le tour des suivantes en 2020 et 2021. » À l'issue de cette période, les vignerons de Bestheim prévoient d'apposer le logo HVE sur les 14 millions de cols qu'ils commercialisent, dont six millions en

crémant d'Alsace. En vallée du Rhône, le Cellier des Dauphins en est aux prémices. « Nos caves adhérentes vont prendre appui sur la démarche Vignerons en développement durable (VDD) pour amener les coopérateurs vers la certification HVE de niveau 3 », explique Sylvie Darves, directrice en charge du développement amont. L'union va également l'étendre au domaine de l'Estagnol, 82 hectares en côtes-du-rhône, dont elle est propriétaire. Dans la région, le syndicat général des vignerons des côtes-du-rhône veut déployer la certification HVE à l'ensemble de l'appellation avec l'ambition d'homologuer 50 % des exploitations en 2020 et 100 % en 2030. Une décision qui va booster l'adhésion des caves coopératives rhodaniennes à la démarche. Laquelle semble ainsi promise à devenir LA référence des certifications environnementales. C.S.